

**CHOSSES A FAIRE POUR LA PREPARATION D'UN WEEK-END**

- 1) Trouver un endroit pour camper / cabane      eau potable  
   bois pour le feu  
   terrain non marécageux
- 2) Trouver le propriétaire du terrain: - Faire la demande à la commune, si le terrain ne lui appartient pas, elle vous dira à qui il appartient.  
- Sinon demander un extrait du cadastre.  
- Si vraiment l'employé communal ne veut rien te donner (ce qui n'est encore jamais arriver), adresse-toi au Registre foncier cantonal.
- 3) Demande d'autorisation au propriétaire: Par écrit:      autorisation de camper, de faire du feu, le prix, en contrepartie donner l'engagement de rendre le terrain en parfait état.
- 4) Liste des téléphones et adresses indispensables: gendarmerie, médecin, hôpital, pompiers.
- 5) Transports: horaire + prix
- 6) Menus complets + prix
- 7) Programme détaillé: horaire des activités, description des activités, veillée, matériel nécessaire en fonction des activités.
- 8) Budget: Ne pas dépasser fr. 20.-, sinon se débrouiller autrement (ventes...)
- 9) Circulaire aux parents:      lieu et date  
   Prix : quand et comment payer  
   Lieux et heure de rendez-vous  
   " " " de licenciement  
   Affaires à prendre; inscriptions  
   Attention! La circulaire doit montrer beaucoup d'enthousiasme.
- 10) A qui présenter le programme: au CT et après son accord envoyer la circulaire au CB actuellement:  
   Luc OESCH  
   Mornex 8  
   1003 Lausanne  
   021/312 80 22  
   luc@montbenon.ch

**ORGANIGRAMME POUR LE WEEK-END DE PATROUILLE**

2 mois:  
une

- Réserver la cabane ou le terrain de campement (demander une réservation écrite).

- Rechercher les noms, adresses, numéros de téléphone du médecin, hôpital le plus proche.

- Avoir un numéro de téléphone proche de la cabane ou du terrain auquel il est possible de t'atteindre et duquel tu peux téléphoner en cas d'urgence.

1 mois:  
programme

- Organiser ton week-end: transports (horaire, prix), détaillé des activités, menus (quantités, prix), coût (location, transport, nourriture).

3 semaines:

- Présenter à ton CT le programme détaillé du week-end.
- Envoyer les circulaires aux gars avec lieu et date du week-end, lieu et heure du rendez-vous, du licenciement, les affaires à prendre, le prix (ne doit en aucun cas dépasser fr. 20.-, ou selon entente avec ton CT) et comment le payer (si tu demande un paiement au départ, c'est à toi ou à la caisse de patrouille d'avancer l'argent). Un bulletin d'inscription doit être retourné au plus tard 10 jours avant le week-end.
- **N'oublie pas d'envoyer cette même circulaire au chef de brigade.**

2 semaines:

- Réserver le matériel du brigade dont tu aurais besoin chez le responsable du matériel, actuellement:

Jean-François Knebel  
Levant 14  
1005 Lausanne  
021/323 22 81  
[jef@montbenon.ch](mailto:jef@montbenon.ch)

Agnes Renken  
Charmilles 46  
1025 St-Sulpice  
021/691 44 46  
[agnes@montbenon.ch](mailto:agnes@montbenon.ch)

10 jours:

- Téléphoner aux gars dont tu n'as pas reçu le bulletin d'inscription.

5 jours:

- Commander le billet collectif.

1 jour:

- Acheter la nourriture, le matériel nécessaire, selon ton programme.

LO